

Le conseil municipal 2026-2032

04/Grand Angle
Anthony Berthelot,
maire réélu, dessine les
contours de son mandat

08/Focus
Le budget 2026

11/Focus
Les familles
ont voté pour
la semaine
de 4 jours



AVRIL 2026

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :
02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

STUDIO RIGOM.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire
Visuel de couverture : Théo Saulnier

Impression : ValPG - Imprimé
sur du papier issu de forêts
gérées durablement

Tirage : 2300 exemplaires

Une version en gros caractère
est disponible en mairie, sur
demande. Une version audio
est disponible sur Indre44.fr,
rubrique publications



1 28/01
Folle Journée

Une nouvelle fois, la Folle Journée de Nantes a fait escale à Indre. Gabriel Bianco à la guitare et Marc André à la contrebasse étaient à la salle des 3 îles avec un programme « Au fil de la Seine ».

2 06/02
Nola Black Soul

Toutes les classes d'élémentaire des écoles de la pierre Mara et Jules Ferry étaient à la salle des 3 îles pour assister à cette odysée musicale aux racines du jazz et du blues, dans les rues de la Nouvelle-Orléans.

3 13/02
Cérémonie de la citoyenneté

Neuf jeunes Indrais, nouvellement inscrits sur les listes électorales d'Indre, ont reçu leur carte d'électeur des mains du maire. L'occasion pour Anthony Berthelot de rappeler l'importance du droit de vote, fondement de notre démocratie.

4 13/02
Gala de boxe des trois îles

Près de 800 spectateurs ont assisté à une mémorable soirée de boxe, organisée par le club des 3 îles et marquée par 14 combats de haute qualité. Au-delà du sport, 1000 € ont été reversés à la lutte contre le cancer de la thyroïde. Félicitations aux 12 combattants locaux pour leurs performances.

5 07/03
Le passage du pont Anne de Bretagne

Après quatre mois de voyage depuis l'Italie, la barge transportant le tablier du futur pont Anne-de-Bretagne a remonté la Loire jusqu'à Nantes. Le passage de ce convoi hors normes a attiré un public nombreux sur les quais.

04/Grand Angle

- Le Conseil Municipal 2026-2032

08/Focus

- Budget 2026 : cap maintenu dans un contexte exigeant
- De nouvelles solutions pour stationner son vélo
- Emmanuel Macron en visite à Indret
- Ville et Métropole : une action concertée
- Semaine scolaire : les familles ont voté pour la semaine de 4 jours
- La vie d'un livre à la bibliothèque
- Vos démarches d'urbanisme : tout arbre supprimé doit être remplacé à valeur équivalente !
- Transports : des tarifs solidaires avec Naolib
- Le vestiaire solidaire

13/Infos pratiques**14/Vie politique****15/Bon à savoir**

- Rénover son logement : un forum et des permanences
- Une randonnée « bocage et arbres » le 25 avril
- Devenez complices de « Superbe(S) » !
- Cinéma en plein air : votez !

16/Le Fil des îles : agenda**Le mot du Maire**

Les élections municipales ont permis à la majorité des indrais de confirmer l'équipe que je conduis dans ses fonctions. C'est un honneur pour nous de bénéficier de cette confiance pour mener à bien nos projets et poursuivre nos actions dans les domaines de la solidarité et de la transition écologique avec la volonté toujours intense de faire participer les habitants de la commune. Nous agirons pour continuer à faire d'Indre une commune où l'esprit de village et la qualité de vie sont reconnus. Où la culture est une composante forte de l'identité locale. Ainsi, nous retrouverons plusieurs rendez-vous notamment dans l'espace public, d'ici l'été. Le 30 avril, place Odette Nilès, le group Berthe proposera le spectacle dansant « Superbe(s) » où chacun sera invité à « s'y croire ».

L'accompagnement de la dynamique associative reste au cœur de notre projet et les

nouveaux élus auront le plaisir de vous retrouver à l'occasion des événements organisés au cours du printemps. Je remercie également les services municipaux qui contribuent activement à la mise en œuvre de ces temps sportifs ou culturels organisés par les nombreux bénévoles.



« Nous agirons pour continuer à faire d'Indre une commune où l'esprit de village et la qualité de vie sont reconnus. »

Enfin, les chantiers et travaux engagés au cours du précédent mandat avancent, portés par la ville ou la métropole. Ainsi, la phase d'aménagement de la rue Jean Jaurès démarrera dans quelques jours. Elle permettra de requalifier la voirie et d'embellir cet axe majeur de la circulation à Basse-Indre. A Haute-Indre, c'est le chantier de rénovation énergétique de l'école primaire qui va débiter.

Je vous souhaite à tous un printemps de rencontres et de découvertes dans notre belle commune.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre

Le Conseil Municipal 2026-2032

Lors de l'élection municipale du 15 mars 2026, la liste Indre Ensemble conduite par Anthony Berthelot, a recueilli 66,99 % des suffrages. La liste Indre Avenir conduite par Pascal Dublineau a obtenu 33,01 % des suffrages.

23 sièges ont été attribués à la liste Indre Ensemble et 4 sièges à la liste Indre Avenir.

Lors de sa première séance, le 21 mars, le conseil municipal a élu le Maire et ses adjoints.



Le maire

Anthony BERTHELOT

Maire d'Indre
Vice-président de Nantes
Métropole

Les adjoints



Laurent DENELE

1^{er} adjoint délégué
aux finances
et au personnel



Aurélie CORDELLE

2^e adjointe déléguée
à l'éducation
et à la parentalité



Gwenvaël DURET

3^e adjoint délégué
à l'urbanisme
et à la transition
énergétique



Anne DEROINÉ

4^e adjointe déléguée
à la culture,
au patrimoine
et aux relations
internationales



Julien COUÉ

5^e adjoint délégué
aux solidarités,
à l'égalité
et aux luttes contre
les discriminations



Leila BOUNOUS

6^e adjointe déléguée
à la vie associative,
au dialogue citoyen
et aux budgets
participatifs



Stéphane PLAÇAIS

7^e adjoint délégué
à la vie économique
et aux services
urbains



Christine BARBARIN

8^e adjointe déléguée à
la tranquillité publique,
à la prévention
des risques et aux
commémorations

Les conseillers municipaux

GRUPE « INDRE ENSEMBLE »



Kevin GUEGUEN

Conseiller délégué
aux marchés publics
et à l'informatique



Sylvie BLOT

Conseillère déléguée
à la petite enfance,
à la restauration
scolaire et la santé



Mathieu POUZET

Conseiller
délégué au sport
et à la jeunesse



Audrey POISSON

Conseillère déléguée
au handicap,
à l'accessibilité
universelle et aux
personnes âgées



Éric MORAZZANI

Conseiller délégué
aux travaux, au bâti
et à la proximité



Jean-Noël ARNOUX

Conseiller délégué
à la nature en ville



**Catherine
SEGUINEAU**

Conseillère



**Nicolas
BRANCHEREAU**

Conseiller



**Jean-François
CHARUEL**

Conseiller



**Agathe
JOUANDET**

Conseillère



Prune LE DREFF

Conseillère



Antoine BATARD

Conseiller



Claire VALLA

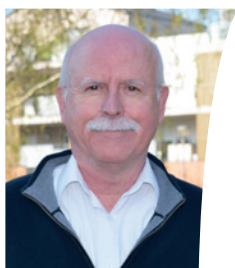
Conseillère



Louise MAZÉ

Conseillère

GRUPE « INDRE AVENIR »



Pascal DUBLINEAU

Conseiller



Hélène WALLYN

Conseillère



Nathan GRASSET

Conseiller



Anne COLLEAUX

Conseillère



Les commissions municipales

Quatre commissions municipales sont chargées d'examiner les affaires et questions devant être soumises au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence. Elles ne disposent cependant d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Commission Finances, personnel, commande publique, tranquillité publique et prévention des risques.



Antoine Batard

Vice-président

« Notre commission doit garantir la solidité financière et l'efficacité de l'action publique, tout en veillant à ce que chaque décision soit comprise et partagée. Je m'attacherai à créer un espace où chacun, majorité comme minorité, peut contribuer à des choix responsables et transparents. »

Commission Culture, sport, vie associative, dialogue citoyen et relations internationales.



Claire Valla

Vice-présidente

« Nous voulons proposer des actions qui rassemblent et donnent envie de participer à la vie de la commune. Pour cela, il est essentiel d'écouter chacun afin de construire des projets qui ressemblent vraiment aux habitants. Je veillerai à croiser les regards des élus, des associations et des services pour faire émerger des projets accessibles à tous et ouverts sur le monde. »

Commission Urbanisme, travaux, espaces verts et naturels, vie économique et services urbains.



Prune Le Dreff

Vice-présidente

« Chaque aménagement doit être pensé comme un projet partagé, où les enjeux écologiques, économiques et sociaux se répondent. Mon rôle est de faire dialoguer les élus et les équipes techniques afin que nos décisions soient à la fois ambitieuses, réalistes et cohérentes avec les autres politiques municipales notamment pour l'accessibilité de tous. »

Commission Éducation, parentalité, solidarités, égalité, santé et accessibilité.



Nicolas Branchereau

Vice-président

« Dans cette commission, nous travaillons au plus près des besoins humains, ce qui impose une écoute attentive et une grande exigence de justice sociale. Je veillerai à ce que chaque membre puisse exprimer sa sensibilité et s'appuyer sur l'expertise des services pour construire des réponses inclusives et durables. »

Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration du CCAS

Présidé de droit par le Maire, et accompagné par l'adjoint aux solidarités, Julien Coué qui en assure la vice-présidence, le conseil d'administration du CCAS réunit à parts égales des conseillers municipaux élus et des représentants du tissu associatif local (seniors, handicap, insertion, famille). Dans le cadre de son renouvellement, la municipalité lance un appel à candidatures pour désigner les 5 représentants du milieu associatif. Les associations sont invitées à proposer leurs candidats (liste de 3 noms) par courrier ou par mail avant le 30 avril 2026.

Contact : ccas@indre44.fr / 02 40 85 59 11

Anthony Berthelot élu vice-président de Nantes Métropole

Le maire d'Indre a été élu cinquième vice-président de Nantes Métropole lors de la séance d'installation du nouveau conseil métropolitain, le 3 avril dernier. Il a en charge la proximité, le dialogue citoyen, la citoyenneté métropolitaine et l'évaluation des politiques publiques.



« C'est cette intelligence collective qui fera vivre la démocratie à Indre. »

QUESTIONS À...

Anthony Berthelot

dessine les contours du mandat 2026-2032

Quelles sont les grandes orientations qui vont guider votre action pour les six prochaines années ?

Ce nouveau mandat s'inscrit d'abord dans la lignée du précédent. Avec une équipe en partie renouvelée, notre volonté est d'abord de solidifier et de structurer nos projets, sans précipitation. Nous nous appuyons sur trois piliers fondamentaux : **les solidarités, la transition écologique et la participation citoyenne**. Jusqu'à la fin de l'année 2026, nous serons dans une phase de transition pour finaliser les dossiers en cours tout en rédigeant les « feuilles de route » qui fixeront les orientations concrètes pour chaque politique publique. Notre but reste le même : faire d'Indre une ville où il fait bon vivre, en veillant également à la sécurité, à l'éducation et au dynamisme de notre vie locale.

Comment comptez-vous renforcer les solidarités communales ?

Nous voulons faire de l'espace Nicolas Appert le lieu de référence des solidarités sur la commune. L'une de nos priorités fortes sera l'accompagnement **des familles monoparentales**, que ce soit via les aides du CCAS ou la mise en place de dispositifs facilitant la garde d'enfants.

Nous poursuivons la construction **de logements pour tous**, mais avec une exigence forte : préserver notre cadre de vie et l'identité d'Indre. Les projets, comme celui de Haute-Indre ou le futur quartier des Forges à Basse-Indre devront parfaitement s'intégrer dans leur environnement.

Quels sont les chantiers concrets qui vont transformer le paysage indrais prochainement ?

La modernisation de nos bâtiments et de notre territoire est déjà une réalité. Dès septembre prochain, nous livrerons **le nouveau restaurant scolaire**, un bâtiment exemplaire conçu pour le confort thermique [été comme hiver] qui accueillera aussi nos seniors pour favoriser le lien intergénérationnel. Un autre chantier d'envergure concerne l'école de la pierre Mara : rénovation énergétique complète, accessibilité [ascenseur] et végétalisation de la cour, pour des travaux s'étalant jusqu'en 2028.

Sur l'espace public, nous lançons dès cet été le raccordement de six bâtiments communaux **au réseau de chaleur** de Nantes Métropole. Côté voirie, après la rue Jean Jaurès, nous attaquerons à la rentrée le réaménagement des quais

Jean Bart et Langlois. L'idée est de créer une harmonie visuelle et un apaisement de la circulation, notamment dans le cadre de la Loire à Vélo. Enfin, le curage de l'étier des Chaintres sera mis en œuvre cet été.

Vous avez évoqué la « démocratie locale » : comment les habitants seront-ils impliqués dans les projets ?

Cela passera notamment par la mise en place de budgets participatifs, avec une attention particulière pour les projets portés par les jeunes.

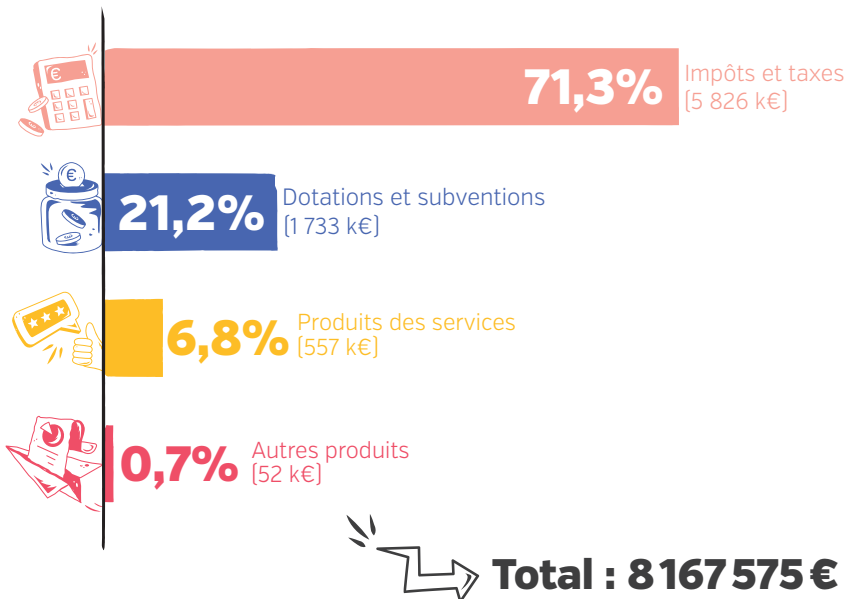
Nous allons aussi créer **des ateliers de réflexion** thématiques, qui permettront aux habitants de travailler sur des objets précis : définir notre politique culturelle, ou encore imaginer notre plan « Nature en ville ». L'enjeu est de discuter ensemble des usages de nos espaces naturels et de nos équipements pour qu'ils répondent aux attentes réelles des citoyens. C'est cette intelligence collective qui fera vivre la démocratie à Indre.



Le budget 2026 : cap maintenu dans un contexte exigeant

Le budget primitif 2026 de la commune a été adopté en Conseil municipal le 5 février 2026. Il s'élève à 14,9 millions €, répartis entre une section de fonctionnement de 8,17 millions € - qui couvre les dépenses de gestion courante des services publics - et une section d'investissement de 6,73 millions €, consacrée aux grands travaux et équipements.

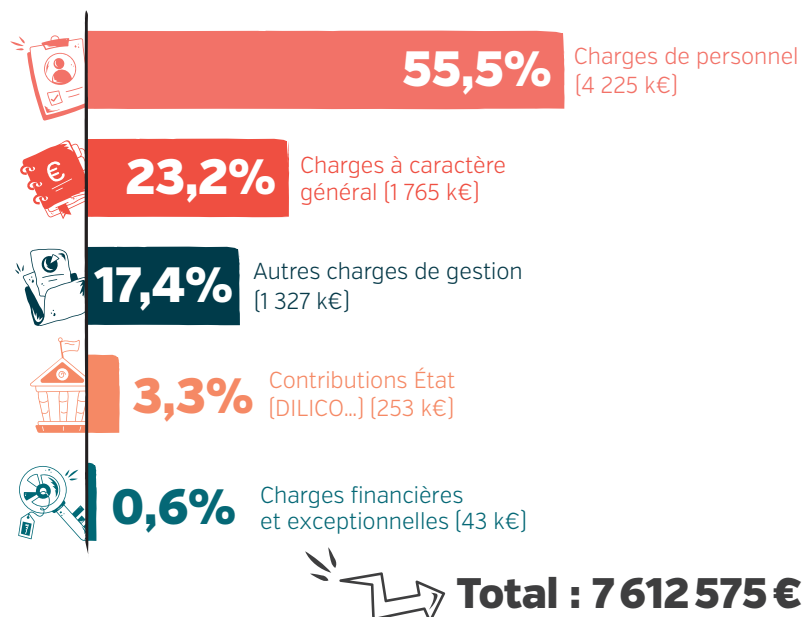
Des recettes stables, une fiscalité locale inchangée



Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à **8 167 575 €**, en légère baisse de 0,5 % par rapport à 2025. Elles reposent principalement sur la fiscalité locale et les transferts de Nantes Métropole, qui représentent ensemble plus de 71 % des ressources de la commune. Les dotations de l'État et de ses partenaires [CAF, Métropole] complètent ce financement à hauteur de 21 %. Dans ce contexte, la majorité municipale a fait le choix de **ne pas augmenter les taux des taxes locales** en 2026.

Des dépenses maîtrisées, malgré des contraintes extérieures

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 3 % par rapport à 2025, pour atteindre 7 612 575 €. Cette hausse est en grande partie subie. L'État a en effet imposé aux collectivités locales de nouvelles charges sans compensation financière : participation obligatoire à la mutuelle santé des agents, hausse des cotisations retraite des fonctionnaires [CNRACL] et contribution à la prévoyance. Hors personnel, les charges de fonctionnement sont stabilisées au niveau de 2025, témoignant d'un effort réel de maîtrise des dépenses courantes.



Un investissement ambitieux au service du projet communal

Avec une enveloppe de 5 160 000 €, la commune maintient un effort d'investissement soutenu. Les projets retenus pour 2026 traduisent concrètement les deux piliers du mandat - transition écologique et justice sociale - avec en tête la rénovation énergétique du groupe scolaire de la pierre Mara et la construction de son nouveau restaurant scolaire. La commune bénéficie par ailleurs d'une situation financière saine : une dette très faible [487 € par habitant], une capacité de désendettement de 1,73 an et un taux d'épargne brute de 10 %.



PAROLE À ...

Laurent Denèle,
adjoint aux finances

« Ce budget 2026 est un budget de responsabilité et de continuité. Nous avons dû absorber des hausses de charges significatives décidées par l'État, sans compensation, notamment sur les cotisations retraite et la protection sociale des agents. Cela pèse sur notre capacité d'autofinancement. Malgré cela, nous avons tenu nos engagements : les taux d'imposition restent inchangés, les services publics sont maintenus à leur niveau, et nous continuons d'investir massivement pour l'avenir d'Indre. Le projet de rénovation de l'école de la pierre Mara en est l'illustration la plus concrète. »

Les principales dépenses d'investissement :



Construction du restaurant scolaire :

1 907 200 €

Rénovation énergétique de l'école élémentaire
de la pierre Mara : **955 295 €**

Travaux d'accessibilité des bâtiments (ADAP) :
260 880 €

Réseau de vidéoprotection : **150 000 €**

Création du parking rue Jean Jaurès :
140 000 €

Jeux : bassin BI, Pré Clou, petit port HI :
122 510 €

Travaux mise aux normes chaufferie + sobriété :
85 000 €

Raccordement au réseau de chaleur métropolitain :
67 692 €

Escalier de secours de la Mairie : **62 400 €**

Renouvellement matériel restauration municipale :
57 088 €

Toiture Nicolas Appert : **56 000 €**

Emmanuel Macron en visite à Indret



Le 30 mars, le président de la République, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, est venu sur le site de Naval Group où sera construit les chaufferies et les appareils propulsifs du futur porte-avions de nouvelle génération. À cette occasion, il a dévoilé le nom du navire : « France Libre ».

De nouvelles solutions pour stationner son vélo



En début d'année, une quinzaine de nouveaux appuis-vélos ont été installés par les services techniques à Haute-Indre et Basse-Indre. Au total cette année, ce sont près de 70 appuis vélos qui seront mis en place sur l'espace public à proximité des équipements et bâtiments recevant du public, dans le cadre de l'action de la Ville en faveur des mobilités douces.

Par ailleurs, la Ville étudie l'installation de casiers de stationnement, à l'image de celui installé sur le parking face à l'hôtel de ville. Ils permettront aux habitants ne disposant pas de local d'abriter leurs vélos en toute sécurité.

Ville et Métropole :
une action concertée



Réseau de chaleur : les travaux de raccordement commencent

Six équipements municipaux seront bientôt chauffés grâce au réseau de chaleur urbain de Nantes Métropole. Les travaux de raccordement vont commencer fin avril **rue de la gare** et se poursuivront jusqu'en août. Les bâtiments concernés sont les deux écoles Jules Ferry, le multi-accueil, la maison des associations, le restaurant scolaire et la mairie. La baisse de la consommation d'énergie fossile attendue grâce à ce raccordement est estimée à 25 %.



La station de recharge pour véhicules électriques, installée sur le parking du Quai Besnard, est désormais opérationnelle. Installée par la société E-Totem dans le cadre d'un partenariat avec Nantes Métropole, elle comprend 6 points de charge (dont 4 rapides). Une seconde station entrera en service en cours d'année sur le parking de la Bouma, rue de la Gare.

Rue Jean Jaurès : l'actualité du chantier

Les travaux d'aménagements des espaces publics se poursuivent sur la section centrale et Est de la rue jusqu'à la fin du mois de juillet. Jusqu'au 13 mai, en raison de travaux de remplacement des canalisations, **la rue du Stade** est interdite à tout véhicule. Le parking, les équipements sportifs, la maison des associations et la bibliothèque sont accessibles uniquement par voie piétonne. Les usagers sont invités à utiliser les stationnements situés rue Jean Dayat, parking de la Bouma ou celui de Tabarly. Par ailleurs, les travaux d'aménagement d'un **parking de 12 places** commencent en avril à proximité de la rue Dayat. Il viendra compléter l'offre du stationnement en lien avec les travaux d'aménagement de la rue.

Semaine scolaire : les familles ont voté pour la semaine de 4 jours

Début février, lors d'un vote par correspondance, les parents d'élèves des écoles indraïses se sont prononcés sur l'organisation de la semaine de leurs enfants pour l'année scolaire 2026/2027.



Depuis 2013, les écoles indraïses fonctionnent sur un rythme de 4,5 jours avec des Temps d'Activités Périscolaires [TAP] organisés sur la pause du midi. Suite aux interpellations régulières des enseignants mais aussi à la baisse des financements nationaux et à leurs répercussions sur le financement des TAP, il est apparu essentiel de réinterroger ce modèle local et de questionner les parents sur leurs souhaits.

Invitées à choisir entre la semaine de 4 jours ou de 4,5 jours les familles se sont prononcées en faveur des 4 jours. Dans le détail, 502 familles sur 586 ont participé à la consultation, soit un taux de participation de 85 %. 51,4 % ont voté pour la semaine de 4 jours, 48,2 % pour la semaine de 4,5 jours et 0,4 % de bulletins blancs ou nuls.

Les modalités et les résultats de cette consultation ont été validés par un comité de pilotage composé de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux (parents, Éducation Nationale, ACLEEA, élus et services municipaux).

La nouvelle organisation pour la rentrée 2026/2027 est d'ores-et-déjà en phase de construction avec les acteurs éducatifs.

La vie d'un livre à la bibliothèque

Avant d'arriver dans les rayons de votre bibliothèque, les livres suivent un parcours bien précis que nous décrit Solène Chopin, responsable de la bibliothèque.

Une fois repérés et sélectionnés, les ouvrages sont d'abord commandés en librairie. Vient alors le moment crucial de l'intégration dans la base de données où l'on décide du futur rayon du livre et des mots-clés qui permettront de le retrouver. **« C'est l'étape la plus importante pour la suite : on détermine comment l'ouvrage ressortira lors des futures recherches »**, souligne Solène. Vient ensuite l'estampillage (le tampon officiel) et l'équipement. Le livre reçoit ses étiquettes de classement et une couverture protectrice. **« Pour des raisons écologiques, les livres les moins fragiles ne sont renforcés qu'aux endroits sensibles »**.

Le livre rejoint enfin les étagères. Pendant plusieurs années, il sera lu, mis en avant dans des sélections, utilisé pour des projets scolaires ou des animations, et même réparé si nécessaire.

Pour garder une collection pertinente et actuelle, les bibliothécaires retirent régulièrement des rayons les livres obsolètes, abîmés ou moins empruntés.

« Afin de garder une bibliothèque adaptée, nous trions régulièrement les ouvrages. Ils sont alors mis en vente lors de braderies ou recyclés s'ils ne trouvent pas preneur », conclut Solène.



Vos démarches d'urbanisme : Tout arbre supprimé doit être remplacé à valeur équivalente !



Votre projet de construction ou d'aménagement implique la suppression d'arbres, d'arbustes ou arbrisseaux ? Vous devez alors vous informer quant à l'application du barème d'évaluation de la valeur des arbres.

Le PLUm pose un principe de préservation des arbres, indépendamment de tout classement en Espace Boisé Classé ou Espace Paysager à Protéger. L'objectif de ce dispositif est d'inciter à la préservation des arbres existants mais également de certains arbustes et arbrisseaux. La valeur des arbres est évaluée selon le barème d'évaluation de la valeur des arbres (en annexe du règlement écrit du PLUm), et le projet doit comporter des compensations (en l'occurrence des plantations d'arbres) pour un montant équivalent à la valeur des arbres abattus. Cette démarche est appliquée dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme depuis 2023 par la commune d'Indre.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la commune.

Transports : des tarifs solidaires avec Naolib

Le réseau Naolib propose des réductions de 30 % à 100 % [gratuité annuelle] pour les usagers dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 900. Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé [AAH] accèdent, quant à eux, automatiquement à la gratuité. Pour en bénéficier, un dossier doit être déposé au CCAS sur rendez-vous. La carte est ensuite expédiée à domicile. Pièces à fournir : identité, attestation CAF, justificatif de domicile [-3 mois], RIB et photo d'identité.



Le vestiaire solidaire



Le vestiaire solidaire est un service de collecte et de redistribution de vêtements mis en place par la Ville. Récemment réaménagé et meublé par les services techniques, il fonctionne grâce à l'aide précieuse d'une équipe de bénévoles qui trient les dons, rangent et accueillent les bénéficiaires.

Vous souhaitez donner des vêtements ? Avant de déposer vos dons, demandez obligatoirement un rendez-vous à solidarite@indre44.fr. Aucun don n'est accepté hors rendez-vous.

Administration : un Espace France Services à Couëron

Ouvert depuis octobre dernier, l'Espace France Services de Couëron accompagne les usagers dans leurs formalités administratives quotidiennes et numériques (CAF, France Travail, CPAM, impôts, retraite, etc.). Une équipe dédiée aide à l'utilisation des outils informatiques et au remplissage de formulaires en ligne. Des postes avec accès internet, scanner et imprimante sont mis à disposition gratuitement.



Adresse :
14 rue de la Corbardière,
44220 Couëron.

Horaires :
mardi, mercredi,
vendredi : 8h30-12h30 /
13h30-17h ; jeudi
et samedi : 8h30-12h30.

Contact : 02 49 62 75 90
france-services@mairie-
coueron.fr

ÉTAT civil

Naissances

08/06/2025 : Léa DE CASABIANCA
04/02/2026 : Louis TENORIO MICHEL
06/02/2026 : Octave DA SILVA CROSSOUARD
11/02/2026 : Robin PERRIGAUD
06/03/2026 : Louisa BART MOREAU

Mariages

28/02/2026 : Antoine FEILLET
et Karine FAVRIOUX

Décès

20/11/2025 : Elisabeth CUSSONNEAU
28/12/2025 : Jocelyne HÉLEINE
06/01/2026 : André JONDET
16/01/2026 : Solange VISONNEAU
20/01/2026 : Charles DEL MONDO
21/01/2026 : Jeannine MOCA
31/01/2026 : Claudine LECOCQUE
03/02/2026 : Martine DOUSSET
17/02/2026 : Christian DESBOIS
20/02/2026 : Annie L'HOPITAL
26/02/2026 : Yves-Marie LUCAS

Permanences des assistantes sociales

Les assistantes sociales de l'Espace Départemental des Solidarités de Couëron-Indre vous reçoivent sans rendez-vous tous les premiers mardis du mois de 14h à 16h au Centre Nicolas Appert (12 bis quai Langlois) pour faire le point sur votre situation et vous orienter vers les aides les plus adaptées.

Rencontrez vos élus

Le maire et les élus vous reçoivent sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous :
mairie@indre44.fr ou 02 40 85 45 84

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :
51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée le jeudi matin]

Rendez-vous avec les élus :
auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19
musique@indre44.fr

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS D'INDRE-COUEËRON

1^{er} mardi du mois à la Mairie,
sans rendez-vous

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61
ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 59 11
Possibilité de rendez-vous à domicile.
Fermé le mardi après-midi, le jeudi
matin et le vendredi après-midi.
Prise de rendez-vous conseillée :
ccas@indre44.fr

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

CLIC pour les personnes âgées de
60 ans et plus en perte d'autonomie,
leur entourage et les professionnels
2 rue de l'Hôtel de Ville
44 800 Saint-Herblain
02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10
contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national
uniquement accessible par SMS
ou Fax, pour les personnes avec
des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33
- **souffrance prévention
du suicide : 3114**
- **Violences Femmes Info :**
3919

Expression politique

Majorité

INDRE ENSEMBLE

La Liste Indre Ensemble vous remercie pour votre confiance qui s'est exprimée très clairement lors de ces élections.

Le programme que vous avez choisi est guidé par des valeurs de gauche, écologistes et humanistes, avec la volonté qu'Indre reste une ville heureuse, solidaire et durable.

Malgré un contexte budgétaire et géopolitique incertain, les finances de notre commune sont saines, permettant d'adapter et de faire évoluer nos services publics. Déterminés et rigoureux nous mettrons tout en œuvre pour préserver notre capacité à investir pour l'avenir.

Nous portons le désir d'une ville qui prend soin : de son environnement, des plus fragiles, et plus largement de chacune et chacun d'entre vous. Nous le traduirons dans l'ensemble de nos politiques publiques.

Nous portons l'ambition d'une ville apaisée, qui renforce les liens entre les différents quartiers de la commune, entre les jeunes et les moins jeunes, entre les habitants de toujours et ceux qui nous rejoignent. Une ville qui fait vivre le collectif.

En mobilisant les nombreuses ressources et compétences locales qui font la richesse de notre territoire nous souhaitons qu'Indre reste une commune animée et dynamique.

Dès maintenant, ensemble, nous construisons le futur d'Indre.

Oppositions

INDRE AVENIR

Merci aux Indraises et aux Indrais pour la confiance accordée. Grâce à vous, nous serons quatre élus pour porter une voix indépendante et utile au conseil municipal.

Nous respectons le résultat des urnes. Mais respecter ne veut pas dire s'effacer.

Nous serons une opposition engagée : soutenir ce qui est utile à la commune, refuser ce qui ne l'est pas, et proposer des alternatives concrètes.

Notre exigence sera claire : des décisions expliquées, des choix assumés et une utilisation rigoureuse de l'argent public.

Les projets qui engagent durablement Indre doivent être compris par tous. Les habitants ne peuvent pas être mis devant le fait accompli. Le débat ne doit pas être une formalité, mais une réalité.

Nous serons particulièrement attentifs aux décisions qui auront un impact sur le cadre de vie, les finances de la commune et l'équilibre de son développement.

Nous porterons vos préoccupations avec constance, nous ferons des propositions et nous exercerons pleinement notre rôle de contrôle.

Notre engagement est simple : être présents, dire les choses et agir dans l'intérêt d'Indre, avec sérieux et détermination.

Indre Avenir continuera d'agir, avec vous.



Question citoyenne au conseil municipal

Question de Didier J : « À quand une liaison piétonne de qualité entre pont Allard et zone commerciale du Patis ? L'allée est bien souvent impraticable par temps de pluie (notamment près des containers de déchets verre) et cette situation perdure depuis des années. »

Réponse de Jean-Noël ARNOUX, conseiller municipal délégué à la nature en ville : « Concernant les chemins pédestres, depuis l'année dernière une ligne budgétaire est consacrée à leur remise en état. C'est avec cette enveloppe que les travaux ont été réalisés dans le petit bois de Haute-Indre. Cette ligne budgétaire de 35 000 euros, dédiée à la reprise des chemins, a vocation à être reconduite annuellement pour permettre un entretien sur la durée des différentes zones évoquées dans votre question. La remise en état se fait progressivement. »

Vous avez une question à poser au conseil municipal ? Transmettez-la par mail dialoguecitoyen@indre44.fr au moins 24 heures avant la séance. La réponse du Maire ou de l'élu en charge du dossier sera donnée lors du conseil et pourra être publiée sur cette page.

Prochain conseil municipal : jeudi 15 juin 2026.

Devenez complices de « Superbe[S] » !



Le jeudi 30 avril à 20h, la Place Odette Nilès se transformera en un défilé de pure audace avec **la Cie Group Berthe**. Plus qu'un spectacle, « Superbe[S] » est une invitation à libérer votre lyrisme et à incarner vos idoles, de Madonna à David Bowie, avec une dose massive d'humour.

Nous avons besoin de vous ! Pour que la magie opère, la compagnie recherche des spectateurs complices prêts à devenir des « danseurs guides ». Nul besoin d'être un pro : votre envie de partager et votre grain de folie suffisent pour entraîner la foule dans cette désinhibition collective. En participant à **une répétition conviviale le mercredi 29 avril à 18h30**, vous apprendrez les astuces simples pour guider les autres dans cette aventure débridée et gratuite.

Répétition complices : Mercredi 29 avril à 18h30 (durée : 1 heure)

Inscription : envoyez un mail à culture@indre44.fr pour rejoindre l'équipe !

Spectacle : Jeudi 30 avril à 20h (Place Odette Nilès). Gratuit

Rénover son logement : un forum et des permanences

Des experts vous conseillent gratuitement sur l'amélioration de votre logement : aides financières, économies d'énergie, rénovation thermique...

- **Permanences « France Rénov » les mardis 21 avril et 26 mai 9h - 12h, en mairie d'Indre.**

Sur rendez-vous uniquement au 02 40 89 30 15 ou sur www.indre44.fr

- **Forum Habitat Rénovation samedi 30 mai, 10h-18h, espace de la Tour à Plomb (Couëron).**

Accès libre et gratuit.

Une randonnée « bocage et arbres » le 25 avril

Les communes d'Indre et Saint-Herblain avec Nantes Métropole vous invitent à une randonnée à travers les paysages bocagers des marais de la Loire. Au départ de la salle des 3 îles en direction des marais de la Pelousière, le parcours d'environ 6 km donnera l'occasion de découvrir les paysages, la biodiversité de ces espaces bocagers, les vaches nantaises, qui pâturent dans les marais et contribuent à leur entretien.... La marche sera animée par un intervenant du CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural). Au terme de la randonnée, un petit temps convivial sera proposé à la salle des 3 îles.



Samedi 25 avril. Départ à 9h30 et retour vers 12h30 à la Salle des 3 îles (avenue des Chaintres). Inscriptions : 02 40 85 45 73 ou dialoguecitoyen@indre44.fr ou à l'accueil de la mairie

Cinéma en plein air : votez !

Quel film aimeriez-vous voir lors de la séance de cinéma en plein air qui se tiendra le 20 août sur la prairie à l'arrière de la salle de 3 îles ?

Rendez-vous sur www.indre44.fr jusqu'au 30 avril pour voter parmi sept films présélectionnés :

« Monstres et Cie », « Encanto », « Mrs Doubfire »,
« Jumanji – Bienvenue dans la Jungle »,
« Les Gardiens de la Galaxie », « Jurassic Park. »



LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 26 AVRIL
AU 22 JUIN

AVRIL

Randonnée bocage et arbres

SAMEDI 25 AVRIL, 9H30 - 12H30

Marche de 8 km pour découvrir la biodiversité et les vaches nantaises.

Départ Salle des 3 îles / inscription : dialoguecitoyen@indre44.fr ou 02 40 85 45 73.

Championnat Open Régional d'Ultimate

25 ET 26 AVRIL, 10H - 18H

Phase aller du championnat régional organisée par les Raging Bananas. Stade Félix Guyot / Gratuit.

Loto

DIMANCHE 26 AVRIL, 12H

Organisé par l'ALHI. Salle des 3 îles / Réservation conseillée auprès de Florence au 06 47 38 54 37.

Fête de Loire

DIMANCHE 26 AVRIL, 11H - 19H

Manifestation familiale avec manège, guinguette et animations par le Comité des Fêtes. Place Odette Nilès / Gratuit.

Spectacle « Superbe(s) »

JEUDI 30 AVRIL À 20H

Danse et musique live en espace public par la Cie Group Berthe. Place Odette Nilès / Gratuit.

MAI

Trophée des trois îles

VENDREDI 1^{ER} MAI, 10H30 - 17H

Régates d'aviron de mer sur la Loire organisées par le CNI. Cale du bac, Basse-Indre / Gratuit pour le public.

Séances de découverte du LIA

LES JEUDIS 7, 21 ET 28 MAI, 18H - 18H50
Cours d'essai de gymnastique rythmée en musique par Mieux-être des îles. Salle SPI (Dojo) / Gymnase Tabarly. mieuxetredesiles.indre@gmail.com Gratuit sur inscription.

Commémoration du 8 mai 1945

VENDREDI 8 MAI À 9H30

Cortège officiel et dépôt de gerbe. Départ place de la République vers le monument aux morts.

La Fête du champ

9 ET 10 MAI

(SAMEDI 19H-22H / DIMANCHE 12H-18H)
Concert, animations, jeux et chorale par le Champ des Possibles. Potager derrière la salle Tabarly / Gratuit.

Troc-plants et graines

DIMANCHE 10 MAI, 9H30 - 12H30

Échange de végétaux par le Pot Comm'Indre, les Jardins des îles et de la Brunellière. Rue de l'Allier (jardins familiaux). Gratuit sans inscription.

Vente de plants et plantes

SAMEDI 23 MAI, 9H30 - 12H30

Vente pour potagers et jardins par les Jardins des îles et la ferme des Petits Poussaient. Rue de l'Allier (jardins familiaux). jardinsdesiles44610@gmail.com.

Journée Nationale de la Résistance

MERCREDI 27 MAI, 9H45 - 11H30

Cérémonie commémorative organisée par le Comité du Souvenir d'Indre. Place Odette Nilès.

Pilates et Yoga Mix Pilates

SAMEDI 29 MAI, 18H15 - 20H45

Séances de bien-être et remise en forme. Salle ATTI / Basse-Indre / 06 99 77 98 48. Séance d'essai gratuite.

Forum Rénovation habitat

SAMEDI 30 MAI, 10H - 18H

Conseils sur les aides et solutions de chauffage. Espace de la Tour à Plomb (Couvèron) / Gratuit.

Spectacle « Qu'est-ce qu'on fait là ? »

SAMEDI 30 MAI À 17H30

Théâtre, musique, danse... et dérision par la Compagnie S. Place Odette Nilès / Gratuit.

JUIN

Spectacle « L'Énergie sur le divan »

SAMEDI 6 JUIN À 19H

Conférence désopilante mais salutaire ! par Laurent Petit. Salle ATTI (rue du stade) / Dès 12 ans. Réservation via Hello-Asso / 8 €.

Vide grenier

DIMANCHE 7 JUIN, OUVERTURE À 8H

Organisé par l'ALHI. Gymnase de Haute Indre / laurarelet.ahi@gmail.com / 12 € l'emplacement.

Concert de l'école de musique

SAMEDI 13 JUIN À 20H

Chanson française par les chœurs et grands ensembles de l'école de musique. Salle des 3 îles. Gratuit.

Fête de la Musique

JEUDI 18 JUIN EN SOIRÉE

Devant les bars et restaurants d'Indre.

Feux de la St Jean

VENDREDI 19 JUIN À PARTIR DE 19H

Restauration, musique et feu d'artifice à 23h. Petit port de Haute Indre.

Théâtre : « À la fin tout le monde meurt »

LUNDI 22 JUIN À 19H

Représentation de l'atelier théâtre de l'Amicale Laïque de Basse-Indre. Salle des trois îles. Gratuit.

